

PRISE EN CHARGE

LES BILANS :

Les premiers entretiens, bilans sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie à 100 %.

LE TRAITEMENT - LE TRANSPORT :

Les séances de traitement sont prises en charge par les caisses d'assurance maladie.

Le remboursement des frais de transport (s'il y a lieu) en voiture personnelle ou en taxi n'intervient que dans le cadre des séances de traitement.

L'assistante Sociale du service est à votre disposition pour toute information.

CMPP GUERET

16 avenue Pierre Mendès France
BP 193 - 23004 GUERET Cedex
05 55 52 55 40

cmpp.gueret@lespep23.org

CMPP LA SOUTERRAINE

4 Cité Jean Macé
Rue Martin Nadaud
23300 La Souterraine
05 55 63 13 27

cmpp.lasouterraine@lespep23.org

CMPP AUBUSSON

29 rue Jules Sandeau
23200 Aubusson
05 55 66 35 40

cmpp.aubusson@lespep23.org

Du lundi au Jeudi et le Vendredi matin

Sans rendez-vous : * Accueil
* Information

Sur rendez-vous : * Consultation
* Traitement

**- CMPP -
CENTRE MEDICO
PSYCHO PEDAGOGIQUE
DE LA CREUSE**

Pour les enfants, adolescents et leur famille :

- Une approche globale
- Un accompagnement parental



Association Gestionnaire
Les PEP 23
La Solidarité en Action
www.lespep23.org



Centre spécialisé

Le CMPP reçoit des enfants et adolescents, âgés de 0 à 19 ans, rencontrant des difficultés dans leur vie relationnelle, scolaire, familiale ou sociale.

L'équipe

Médecin Directeur pédopsychiatre,
Directeur administratif,
Psychologues,
Psychomotriciennes,
Orthophonistes,
Rééducateurs en psychopédagogie
et en psychomotricité,
Assistantes sociales,
Secrétaires médicales.



Qui inscrit ?

Ce sont les parents ou les responsables légaux de l'enfant qui font la démarche pour l'inscription :

- Par téléphone
- Directement au secrétariat d'accueil

Les 1ers entretiens

Les bilans

Un premier rendez-vous a lieu pour préciser les difficultés rencontrées.

Divers entretiens et bilans seront réalisés.

Sous la responsabilité du médecin, l'équipe du CMPP propose ou non un suivi (traitement) pour l'enfant.

Le traitement

L'équipe du Centre peut proposer :

- des rééducations psychopédagogiques,
- des rééducations ou thérapies psychomotrices,
- des suivis orthophoniques,
- des psychothérapies,
- des thérapies familiales,
- des groupes thérapeutiques,
- des entretiens avec les parents.

En complément du suivi de l'enfant, les parents peuvent être reçus régulièrement pour faire le point.

Le secrétariat d'accueil, l'équipe de Direction et l'ensemble des intervenants auprès de l'enfant, restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou remarque de votre part.

Si vous le souhaitez....

Un travail en partenariat avec le milieu scolaire, les services médicaux et sociaux, les professionnels de santé en libéral est possible avec l'accord des parents ou du représentant légal.

Thérapie familiale

Les problèmes rencontrés par un enfant peuvent remettre en question l'équilibre familial et les attitudes des autres membres de la famille. Ceci est parfois à l'origine de difficultés et sentiments plus ou moins douloureux pour chacun : parents, frères, sœurs, grands parents ...

Un travail familial peut s'engager, lorsque la demande en est formulée, après une première rencontre avec les thérapeutes.

